

Landerneau, le 20 février 2017

## **Communiqué de presse**

### **Analyses du maïs livré au port de Brest**

### **Les premiers lots, conformes, vont pouvoir être utilisés en nutrition animale**

Voici un point d'étape concernant les premières analyses libératoires réalisées sur le maïs acheté par Cobrena Achats auprès d'In Vivo Trading et livré à Brest le 16 décembre 2016.

En accord avec l'Administration, 700 échantillons ont été prélevés fin janvier 2017 par la société SGS, accréditée Cofrac, selon un protocole d'échantillonnage construit en application du règlement (UE) N°691/2013. Ces échantillons ont été prélevés en présence d'inspecteurs de la DDPP (Direction départementale de la Protection des Populations). En parallèle, des filtres ont permis de contrôler les résidus dans l'atmosphère, pour s'assurer de la sécurité des personnes.

Toutes les analyses ont été réalisées par le laboratoire Eurofins, accrédité pour la détection d'éventuels résidus de phosphore d'hydrogène ou phosphine (résidu du procédé de fumigation par phosphore d'aluminium après hydrolyse). Les filtres (analyses d'air) ont été analysés au laboratoire Eurofins de Saverne (67) sous accréditation Cofrac. Les échantillons des grains ont été analysés dans celui d'Hambourg en Allemagne, seul laboratoire habilité pour ce type d'analyses rarement pratiquées, sous accréditation DAKKS (équivalent Cofrac en Allemagne).

A ce jour, près de la moitié du stock a été analysé conforme à la réglementation. Il reste encore 13 000 tonnes à analyser au port de Brest, notamment le maïs stocké en silos verticaux qui n'a pas pu être échantillonné, ce type de stockage ne permettant pas un prélèvement conforme au protocole. Les échantillons restants seront donc prélevés et analysés dès que des silos à plat seront libérés.

L'Administration a pris connaissance des résultats d'analyses et de leur conformité. Les lots de maïs conformes vont donc pouvoir être utilisés dans les usines de nutrition animale, au fur et à mesure de leurs besoins.

Dans ce dossier, Cobrena Achats, Nutréa et Triskalia ont agi de manière particulièrement prudente et responsable, en mettant tout en oeuvre pour protéger la santé des salariés et s'assurer de la sécurité des aliments pour les animaux.

A la lumière de ce cas, dont Cobrena Achats subit les conséquences, nous allons être encore plus vigilants à l'égard de nos fournisseurs. Il nous apparaît également nécessaire de renforcer les procédures de contrôle des bateaux avant d'en autoriser le déchargement afin d'éviter le renouvellement d'une telle situation.